



Succession difficile entre fratrie

Par **galoubin**, le **15/01/2009** à **22:11**

Suite au decès du grand pere différentes choses nous paraissent suspectes entre la notaire et un des freres de notre pere qui a plusieurs affaires avec celle ci et eux 2 semblent dissimuler des biens et ils semblent frauder car apres le decès, ce frere a engagé pour 100000€(ce n'est meme pas le prix de la maison, enfin ce sera sans doute la notaire qui estimera ultérieurement ce bien au bénéfice de ce frere ...) de travaux dans la maison (soit disant pour le bien être de la grand mere agee a qui il fait signe des cheques, est ce que c'est de l'abus de confiance ?)sans demander l'avis au reste de la fratrie(9 enfants),il est deja suspecter de frauder avec des terrains qu'il aurait eu en "cadeaux",mon pere voulant se renseigner apres de cette notaire pour savoir a qui reviendrait la maison et elle a refuser de lui repondre lui disant meme qu'il etait un semeur de zizanie dans la famille, (est ce le role de cette notaire ou veut elle cache des chose (dont sa part de gateau)),et a proposer a notre pere un tete a tete (sans les autres bien sur) pour s'expliquer et sans doute le dissuader d'aller plus loin (etant peu epauler ils feront ce qu'ils veulent de lui...si la il n'y a pas magouille ...par contre nous aimerions leve le voile sur cette affaire en bonne et due forme mais comment attaquer et pour quels motifs? MERCI de nous repondre